



N5-00077
920457
Eco So His

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 7

Session : 2025

Épreuve de : ESH ESCP BS / SKENA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La Commission européenne a récemment instauré le Digital Market Act visant à renforcer et à faciliter la lutte contre les pratiques anti-concurrentielles des grandes firmes du numérique (GAFAM).

Si la législation évolue en la matière, c'est le signe que la structure de production et le comportement des entreprises sur le marché ont eux aussi évolué (à l'image des stratégies "Winner Takes All"), rendant obsolètes les anciennes réglementations. Dès lors, si les entreprises se sont transformées, il en va de même pour la théorie économique à ce sujet.

L'entreprise est définie par l'INSEE comme la plus petite combinaison d'unités légales jouissant d'une certaine autonomie de décision. Les premières entreprises étaient de taille réduite, simplifiant ainsi leur compréhension par la théorie économique. ^{Puis} cette dernière s'est nettement complexifiée avec la création des SARL, SAS et SA, permettant la participation d'un nombre croissant d'acteurs au sein de l'entreprise. La théorie économique a du donc s'interroger sur le fonctionnement de l'entreprise mais aussi sur son rôle et ses impacts dans la sphère économique. Et l'évolution des entreprises a contraint la théorie économique à se renouveler.

Comment la théorie économique appréhende-t-elle l'entreprise ?

La théorie économique pense l'évolution du fonctionnement de l'entreprise (I) mais aussi celle de son rôle et de ses impacts sur la sphère économique (II).

La théorie économique analyse le fonctionnement de l'entreprise à travers sa gouvernance (A), l'organisation de la production (B) et son comportement sur le marché (C).

La théorie économique appréhende l'entreprise par la compréhension de sa gouvernance. La gouvernance d'une entreprise renvoie au rapport de force entre les différents acteurs de l'entreprise. Au XIX^e siècle, l'entreprise était centrée autour de la figure de l'entrepreneur. Ainsi, la théorie économique analyse l'entreprise comme un réseau de contrat où l'entrepreneur est à la tête de la gouvernance de l'entreprise. Alchian et Demsetz formalise cette idée à travers la théorie des droits de propriété complets. L'entreprise fonctionne ainsi grâce à l'entrepreneur. Ce dernier détient l'usus (capacité d'embaucher et d'utiliser des moyens de production), l'usus fructus (capacité de tirer un bénéfice de cette utilisation) et l'abusus (capacité de céder ses droits de propriété). Si ce modèle fonctionne bien pour des entreprises de petites tailles, il montre des limites face à l'augmentation de la taille des entreprises. L'usufruit devient partagé entre plusieurs acteurs et on confie la gestion de l'entreprise à un manager pour éviter les conflits entre ceux qui détiennent le capital (Berle, Means, the modern corporation and the role of property). La théorie économique évolue quant à la représentation des rapports de forces au sein de l'entreprise. Le manager acquiert progressivement une place dominante au sein de l'entreprise. Cette évolution se voit à travers l'émergence des firmes multidivisionnelles aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle et se poursuit en France notamment après la seconde guerre mondiale. La France connaît une vague de nationalisations stratégiques (ENF) ou "sanction" (Renault) qui place des managers à la tête de grandes entreprises. Enfin, la théorie économique analyse le passage recent à un modèle de gouvernance actionariale. L'écart croissant entre les objectifs du manager (maximisation des chiffres d'affaire, pérenner sa

réputation) et ceux des actionnaires (maximisation du profit) ont généré des conflits au sein de l'entreprise. Et la libéralisation des capitaux permise par les "3D" (Bourguinat) fait pencher la balance en faveur des actionnaires. Ces derniers sont ceux qui décident du fonctionnement de l'entreprise. La théorie de l'agence explique notamment le recours à un "cœur de surveillance" (le conseil d'administration) pour surveiller les actions du manager (Jensen, Meckling, Theory of the firm). La théorie économique analyse donc la gouvernance au sein de l'entreprise pour en comprendre son fonctionnement.

La théorie économique analyse également l'organisation de la production au sein de l'entreprise pour en cerner le fonctionnement. Une des premières analyses économiques de l'organisation du travail est celle réalisée par Taylor à travers sa théorie de l'organisation scientifique du travail. Ce dernier appréhende l'entreprise comme un outil de production qu'il essaye de rationaliser. Il pense une division horizontale (étapes du processus productif) et verticale (ouvrier, contremaîtres, dirigeants) du travail. Il instaure des normes de temps, d'espace et le principe du salaire différentiel afin d'augmenter la productivité de l'entreprise. Mais si cette analyse économique a permis l'avènement de la production de masse avec le "fordisme" ou le "taylorisme" qui ont repris les principes de l'OST dans leur production, cette vision de la production est de moins en moins adaptée au contexte contemporain. La théorie économique a évolué sur sa compréhension de l'organisation du travail au sein de l'entreprise. Cette dernière doit répondre à une offre croissante de travailleurs qualifiés. Les modèles d'organisation comme le "Toyotisme" ou le "Hondaïsme" ont vu le jour, en donnant le plus grande autonomie et des rôles plus diversifiés aux salariés. La théorie économique conçoit désormais l'organisation de la production de l'entreprise comme quelque chose de moule et qui se doit de s'adapter à son contexte. L'efficacité "adaptive" d'une entreprise est devenu aussi (si ce n'est plus) importante que l'efficacité "allocative" d'une entreprise (Leibenstein, Allocative efficiency vs X-Efficiency). Cette conception se traduit par l'émergence des firmes réseaux qui se basent sur une coopération entre une grande firme et d'autres plus petites firmes qui sous traitent certaines activités afin de rendre la structure de production plus flexible.

Enfin, afin de pleinement appréhender le fonctionnement de l'entreprise, la théorie économique s'est aussi interrogée sur le comportement de la firme sur le marché. Les entreprises ont ainsi tendance à concentrer leur main d'œuvre au sein de certaines usines (concentration technique) afin d'augmenter leur production. Cette concentration s'accompagne le plus souvent d'une concentration horizontale ou verticale. La théorie économique analyse en effet les bénéfices de ces types de concentration afin d'appréhender les stratégies de concentration des entreprises. La concentration horizontale (rachat d'entreprises effectuant la même production) permet alors de réaliser des économies d'échelle, en particulier dans des activités avec des coûts fixe élevés (sidérurgie). La concentration verticale (rachat d'entreprises en amont et en aval de la chaîne de production) permet de sécuriser les approvisionnements. Ainsi, la théorie économique explique les choix des firmes sur le marché. Mais elle conçoit aussi le comportement des firmes vis à vis de ses concurrents. Les théoriciens de la concurrence imparfaite ont en effet modélisé les stratégies des firmes dans un cadre de duopole notamment. Cournot pense ainsi le comportement des firmes à travers un modèle de "concurrence par les quantités". Il prévoit que chaque firme prend en compte les décisions de production de son concurrent afin de ne pas produire trop et préserver sa marge. En revanche, d'autres théoriciens comme Bertrand nient cette idée de coopération. Il pense un modèle de "concurrence par les prix" où les deux firmes sur le marché se livrent une "guerre des prix" jusqu'à ce que leur profit soit nul. La théorie économique pense donc de ce fait le fonctionnement des entreprises à travers les décisions qu'elles prennent sur un marché peu concurrentiel. Or des marchés plus atomistiques, la théorie économique conçoit l'entreprise comme "price taker" et non comme "price maker" (comme est le cas dans une situation de concurrence). Dès lors, les décisions et le fonctionnement de la firme sont beaucoup plus restreints.

Mais si les autorités de la concurrence attachent une telle importance à lutter contre les pratiques de certaines entreprises, c'est sans doute le signe que l'entreprise peut avoir des impacts plus larges sur la sphère économique, ce que la théorie économique se doit donc d'analyser afin

Copie anonyme - n°anonymat : 920457

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 7

Session : 2025

Emplacement
QR Code

Épreuve de : ESH ESCP BS / SKENA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Appréhender pleinement l'entreprise.

La théorie économique analyse l'impact des entreprises sur la croissance économique (A), et les défaillances de marché (B) mais aussi sur la soutenabilité de la croissance à plus long terme (C).

La théorie économique analyse l'impact des entreprises sur la croissance économique dans la mesure où l'entreprise mène une activité de production. L'analyse micro économique analyse ainsi le niveau de production d'une entreprise en fonction de certaines contraintes. Une entreprise produit jusqu'à épuiser son coût marginal à la recette marginale. Or dans ce cas d'un monopole, comme l'entreprise devient "price maker", sa contrainte n'est plus le prix du marché mais le consentement à payer des consommateurs. Ainsi, la recette marginale des producteurs est décroissante (au lieu de constante) ce qui conduit à une quantité produite plus faible après le calcul de maximisation du producteur. La théorie économique conçoit alors le rôle de l'entreprise et son impact potentiel sur la croissance économique à travers ses choix de production. À l'inverse, l'entreprise peut aussi répondre aux besoins de la croissance à l'image de la figure de manager aux États-Unis qui a permis de développer une production de masse pour répondre à la relative demande de masse de la période (Chandler, la main visible des managers). La théorie économique pense également le rôle de la gouvernance actionnariale de l'entreprise et ses impacts sur la croissance. Ci effet,

La hausse du pouvoir de négociation des actionnaires a conduit à faire baisser les investissements de long terme puisque les derniers préfèrent maximiser leur profit à court terme (Guthriez, Philippe, Investmentless growth). L'entreprise a donc un impact direct sur des décisions d'investissements. Elle peut ainsi d'après la théorie économique affecter l'innovation globale à travers son secteur en R&D. (*)
 La théorie économique conçoit donc l'impact de l'entreprise sur la croissance économique. (*) Guilleux-Nafissi : des monopoles : un danger pour les États-Unis }

L'entreprise est aussi perçue par la théorie économique comme un moyen de pallier certaines défaillances de marché. C'est notamment ce que évoque Coase en montrant que le passage par la firme permet de pallier les coûts de transactions du marché (négociations contract) (The social cost). Cette thèse est ensuite détaillée par Williamson qui distingue des situations où il est préférable de passer par la firme ou par une forme hybride (sous-traitance) en raison des coûts d'organisation qui existent également lorsqu'on passe par la firme (Markets and hierarchies). Il prévoit alors que l'entreprise permet de réduire les coûts de transactions pour la production d'actifs spécifiques et non redéployables. Et la fréquence de renégociation de contrat est aussi un élément à prendre en compte car le passage par la firme permet de réduire les coûts de renégociation de contrats. La théorie économique conçoit ainsi globalement le passage par la firme comme un moyen de se protéger des stratégies de "hold-up". General Motors avait conclu un contrat avec la firme Fisher Body. Lors de la renégociation d'un contrat, Fisher Body a essayé d'imposer certaines conditions exorbitantes à General Motors. Ce dernier a donc racheté cette firme dans une logique d'intégration verticale afin de se protéger contre la hausse des coûts de transactions. La théorie économique permet donc de comprendre le rôle des entreprises dans la diminution des défaillances de marché.

Enfin, l'analyse économique pense également le rôle de l'entreprise dans la soutenabilité de la croissance. Les entreprises sont des entités nouvelles qui peuvent avoir un impact assez large sur l'ensemble des "poches présentes" (selon l'expression de Freeman). Si la théorie économique se limitait à dire que la seule responsabilité de l'entreprise était économique et juridique (Friedman), elle est aujourd'hui bien obligée d'étendre sa analyse. Les impacts environnementaux d'une entreprise doivent par exemple être pris en compte dans l'analyse économique car ils sont une menace pour la survie de la croissance et de l'entreprise elle-même. L'entreprise doit répondre à une logique de RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) en France depuis l'adoption de la loi PACTE de 2019. La théorie économique analyse également le rôle de certaines entreprises sur la survie des modèles démocratiques. À effet, certains économistes comme Shigletz alerte sur le pouvoir grandissant de certains lobbies qui menacent les systèmes démocratiques et donc de faire la soutenabilité de la croissance (Shigletz, Le prix de l'inégalité). La théorie économique doit donc aujourd'hui concevoir les entreprises comme un objet plus large ayant de nombreuses conséquences sur des perspectives économiques multiples.

La théorie économique n'a donc cessé d'évoluer afin d'approfondir au mieux le fonctionnement mais aussi le rôle et l'impact de l'entreprise. Avec leur taille grandissante, les théoriciens se voient contraints de concevoir les conséquences de plus en plus grandes des entreprises.

On peut alors s'interroger sur le rôle de la coopération internationale dans le contrôle de ce pouvoir grandissant, dans un contexte de concurrence fiscale qui a tendance à limiter toute tentative de régulation.

